



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter 550 reproducteurs, 1708 porcelets, 5400 porcs charcutiers et 30 cochettes soit un total de 7422 animaux équivalents, situé à l'adresse suivante : «Kervruc » - 56630 LANGONNET, sera ouverte du 17 octobre 2016 au samedi 19 novembre 2016 matin inclus dans la commune de LANGONNET pour une durée de 34 jours. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie au nom du commissaire-enquêteur.

Aucune observation n'a été émise par l'autorité environnementale (information consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan).

Ce projet est présenté par la SCEA DES BRUYERES (représentée par Monsieur Pierrick STEPHAN, gérant) dont le siège social est situé «Kervruc » - 56630 LANGONNET. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'études AVELTIS - 56500 LOCMINE.

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Monsieur Jean-Yves LE COULS (officier de la marine nationale, en retraite) et Monsieur Michel STERVINO (adjudant chef de gendarmerie, en retraite) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de LANGONNET soit :

- Lundi 17 octobre 2016 de 09h00 à 12h00
- Mardi 25 octobre 2016 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 03 novembre 2016 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 09 novembre 2016 de 09h00 à 12h00
- Samedi 19 novembre 2016 de 09h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie de LANGONNET du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).